TL 6483-28

RESOLUTION SUR TIMOR-ORIENTAL

Ancienne colonie portugaise, la petite île de Timor-Oriental est occupée militairement par l'Indonésie depuis 1975. Le nombre des violations des Droits de l'Homme perpétrées par l'armée indonésienne s'élève à plusieurs centaines de milliers. Environ 200 000 personnes, ce qui représente un tiers de la population totale, ont été tuées au cours de ces douze dernières années. (voir rapport Amnesty International).

La Commission pour les Droits du Peuple Maubère a attiré notre attention sur le cas de quatre étudiants timorais (*), qui ont obtenu le passeport portugais pour pouvoir sortir d'Indonésie, car ils étaient poursuivis. Malgré les promesses, les autorités indonésiennes refusent toujours, depuis octobre 86, de les laisser partir. Leur vie est en danger, tout peut leur arriver.

Le 4ème congrès du CEDRI, réuni à Limans (France), du 4 au 10 mai 87 s'associe aux nombreuses protestations exigeant des autorités de Djakarta que ces étudiants puissent quitter le pays dans les plus brefs délais.

Il condamne les violations des Droits de l'Homme et déplore l'exclusion des représentants du peuple Maubère lors des négociations entre le Portugal et l'Indonésie.

(*)Antonino **Gonçalves** (34 ans)
Abilio **Sereno** (29 ans)
Joao **Freitas da Camara** (29 ans)
Fernando Da **Silva** (27 ans)

4ème CONGRÈS DU CEDRI
du 4 au 10 mai 1987
Limans (Alpes de Haute Provence) - FRANCE